

Table des matières

Les dégâts du gel tardif	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

Les dégâts du gel tardif

L'arrivée d'air froid durant le week-end passé a été suivie de gelées au sol dans les premières heures de la matinée de lundi. Peu après, on a pu observer une formation de givre, ainsi que les premiers dégâts aux cultures de légumes.



Photo 1: Cristaux de givre sur les bords des feuilles d'une salade feuille de chêne rouge, le 6 mai 2019 (photo: C. Sauer, Agroscope).

Un tel refroidissement augmente le risque de montaison sur les cultures sujettes à la vernalisation, par exemple : chou de Chine, céleri, cicorino rosso, chicorée et colrave,

surtout lorsque ces cultures n'ont pas été suffisamment protégées par des voiles.



Photo 2: Céleri pomme en montaison (photo: C. Sauer, Agroscope).

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 3: La ponte de la piéride de la rave (*Pieris rapae*) a commencé (photo: E. Städler, Agroscope).



Photo 4: Il est maintenant indispensable de contrôler la présence de mouches blanches (*Aleyrodes proletella*) dans les jeunes cultures d'espèces de choux (photo: R. Total, Agroscope).

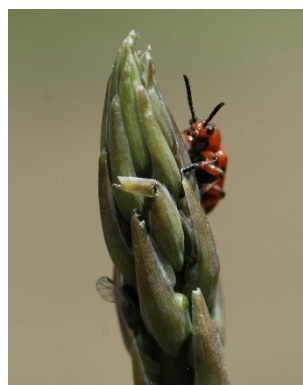


Photo 5: On constate par endroits une invasion importante de criocères à 12 points (*Crioceris duodecimpunctata*) dans les cultures d'asperges vertes (photo: R. Total, Agroscope).



Photo 6: On observe les premières nymphes (larves) de mouches blanches des serres (*Trialeurodes vaporariorum*) sur les feuilles des étages inférieurs des légumes fruits sous abris (photo: Agroscope).

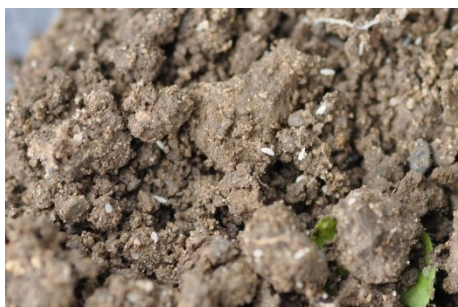


Photo 7: Œufs blancs fuselés de la mouche du chou (*Delia radicum*) dans un échantillon de sol (photo: R. Total, Agroscope).

Situation actuelle concernant les mouches du chou et de la carotte

Mouche du chou (*Delia radicum*): La phase de ponte principale du premier vol de la mouche du chou est en cours. Dans les régions menacées, il faut protéger les cultures sensibles par un traitement. Les voiles et filets de protection doivent être maintenus sur les plantations de manière à être les plus occlusifs possible. Les jeunes plantes des espèces de brassicacées peuvent être protégées contre la mouche du chou au moyen d'un traitement par arrosage avec spinosad (AudiENZ, BIOHOP AudiENZ, Perfetto). Au champ, on peut utiliser dans les cultures de choux-fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles la substance diméthoate (Perfekthion (Syngenta)); délai d'attente 3 semaines).

Mouche de la carotte (*Psila rosae*): La phase majeure du premier vol de la mouche de la carotte a commencé. Le seuil de tolérance a été dépassé dans environ la moitié des sites surveillés.

La substance active lambda-cyhalothrine (divers produits, délai d'attente : 2 semaines) est autorisée pour la lutte contre la mouche de la carotte dans les cultures de céleri-branché et de fenouil. Outre cette même lambda-cyhalothrine, les substances bifenthrine (Capito Multi Insektizid, Talstar SC), cyperméthrine (Cypermethrin, Cypermethrin S, Cypermethrine Médol), alpha-cyperméthrine (Fastac Perlen), zéta-cyperméthrine (ArboRondo ZC 1000, Fury 10 EW) et deltaméthrine (Aligator, Decis, Decis Protech) sont autorisées sur le céleri-rave, la carotte, le panais et le persil à racine, avec un délai d'attente de 4 semaines. Prenez garde au respect des autres charges d'utilisation.



Photo 8: Forte attaque de mildiou (*Peronospora destructor*) sur oignons hivernés (photo du 6 mai 2019 de C. Sauer, Agroscope).

Oignons d'été: Le danger d'infection par le mildiou augmente !

La pression d'infection croissante sur les oignons hivernés commande de protéger les oignons d'été contre les infections de mildiou. En complément aux substances actives à effet exclusivement protecteur (p. ex. fluazinam, divers produits; délai d'attente 1 semaine; chlorothalonil et mancozèbe, divers produits; délai d'attente 3 semaines), on utilisera d'office, dans les cultures d'oignons très vigoureuses, des fongicides combinés contenant des substances protectrices et curatives (p. ex. Curzate M WG, Mancozèbe Combi, Mancozèbe-Cymox, Mancozèbe-Cymox WG, Rémilline S pépite et Ridomil Gold; délai d'attente 3 semaines). Le produit monocomposé Cymoxanil WG pourra être mélangé en cuve avec du mancozèbe (délai d'attente 3 semaines). Il convient toutefois de respecter strictement le nombre maximal de traitements avec une famille de substances, afin d'éviter le développement de résistances.



Photo 9: Colonie de pucerons du melon et du cotonnier à la face inférieure d'une feuille de concombre (photo: R. Total, Agroscope).

Les pucerons prolifèrent dans les cultures de légumes fruits sous verre

Dans les serres et dans les tunnels, quasiment toutes les espèces de pucerons habituelles des légumes fruits sont déjà actives. Sur les concombres, les plus redoutés sont le puceron à taches vertes de la pomme de terre (*Aulacorthum solani*) et le puceron du melon et du cotonnier (*Aphis gossypii*). Ce dernier peut aussi rapidement devenir un problème dans les cultures de courgettes.

Surveillez de près vos cultures et marquez les éventuels foyers d'attaques. Vérifiez si les hyménoptères parasitoïdes que vous avez introduits sont actifs, par la présence de pucerons parasités (momies). En cas de formation de fumagine ou de présence de dégâts sur les plantes, il est recommandé de traiter les foyers d'infestation.

Dans les cultures sous abris d'aubergines, de haricots, de concombres, de poivrons et de tomates, on peut user d'insecticides ménageant les auxiliaires, par exemple : le pirimicarbe (Pirimicarb, Pirimor)* avec un délai d'attente d'une semaine, ou, dans les cultures d'aubergines, de concombres et de tomates sous abris, la pymétrozine (Plenum WG, d.a. 3 jours), ou encore en cultures d'aubergines, de poivrons et de tomates sous abris l'azadirachtine (divers produits, BiO) également avec un délai d'attente de 3 jours.

* De nombreuses populations résistantes au pirimicarbe ont été identifiées chez le puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*) et le puceron du melon et du cotonnier (*A. gossypii*).



Photo 10 (à g.): Deux momies de pucerons parasités à la face inférieure d'une feuille de tomate (photo: R. Total, Agroscope).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données,	Daniel Bachmann & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH)
Informations :	Martin Keller, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz & Daniela Büchel-Marschall, Lw. Zentrum, Salez (SG) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzl, Arenenberg, Salenstein (TG) Matthias Lutz & Reto Neuweiler, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Samuel Hauenstein (FiBL)
Coopération :	Kant. Fachstellen und Forschungsinstitut für biologischen Landbau (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse,	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch
Commandes :	